



Conservatoire Danse et Musique Auguste-Tolbecque

Conservatoire à Rayonnement Départemental classé par l'Etat

140 rue des Equarts

CS 28770 – 79027 NIORT Cedex

☎ : 05 17 38 79 69

crd@agglo-niort.fr

INSCRIPTION SITE DU GUESCLIN NIORT

Année scolaire 2018 - 2019

CE FORMULAIRE SE COMPOSE DE 6 RUBRIQUES

❶ Niveau d'études (obligatoire et commun à chaque discipline)

❷ Parcours découverte éveil et initiation danse

ou

❸ Formation Musicale et Instrumentale

ou

❹ Enseignement chorégraphique

ou

❺ Ateliers

ou

peuvent être panachés :

❸ et ❹

❸ et ❺

❻ Location d'instrument (si besoin)

IDENTITE DE L'ELEVE

Nom : _____ Prénom de l'élève : _____

Date et lieu de naissance : _____ Sexe : _____

Nationalité : _____

① NIVEAU D'ETUDES

✓ Avez-vous déjà suivi un enseignement musical et instrumental et / ou chorégraphique ?

oui

non

si oui,

▶ Dans une Association oui

non

▶ Cours particuliers oui

non

· Ecole agréée, Conservatoire à Rayonnement Communal, Intercommunal, Départemental ou Régional oui non

· Si oui, préciser le niveau : _____ ⇒ Fournir une attestation de scolarité

⇒ Un test d'orientation instrument et FMG sera organisé le mercredi 05 septembre 2018 (en fonction des places disponibles dans les classes d'instruments).

② PARCOURS DECOUVERTE EVEIL ET INITIATION DANSE

Eveil 1 : Musique et mouvement (4 ans)

⇒ Un cours hebdomadaire de 30 minutes

CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE

Eveil 2 : Musique et mouvement (5 ans)

⇒ Un cours hebdomadaire de 45 minutes

CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE

Eveil 3* : Découverte danse (6 ans)

⇒ Un cours hebdomadaire de 45 minutes

CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE

Eveil 3* : Découverte musique (6 ans)

⇒ Un cours hebdomadaire de 45 minutes

PAS DE CERTIFICAT MEDICAL

* (L'éveil 3 découverte danse et l'éveil 3 musique peuvent se cumuler ce qui fait 2 fois 45 mn de cours hebdomadaire pas systématiquement à suivre et le même jour)

Initiation renforcée danse (7 ans) 2 fois 1 heure hebdomadaire

CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE

③ FORMATION MUSICALE et INSTRUMENTALE

La formation musicale est obligatoire pour la pratique instrumentale

✓ Choix d'instrument : (liste exhaustive dans le guide pratique)

Noter absolument par ordre de préférence trois choix possibles (obligatoire)

Rencontre avec les professeurs d'instruments avant de déposer le dossier (voir jours et horaires sur la feuille dates à retenir)

Signature des professeurs

1	_____	/	_____
2	_____	/	_____
3	_____	/	_____

✓ Formation Musicale Générale : (cursus hors instrument) oui non

✓ Chant et Formation Musicale Générale chanteur : (à partir de 16 ans, sauf dérogation) oui non

✓ Classe de Jazz : (Niveau cycle III) oui non

⇒ Nature de l'instrument : _____

✓ Classe de Cycle d'Enseignement Professionnel Initial : CEPI (cycle III)

(dossier spécifique à retirer au secrétariat)

④ ENSEIGNEMENT CHOREGRAPHIQUE

A partir de 8 ans

Certificat médical obligatoire

✓ Préciser la discipline dominante souhaitée : classique contemporain

5 ATELIERS

✓ Chorégraphique : Certificat médical obligatoire

⇒ Danse contemporaine adultes : oui non (sous réserve des places disponibles)

⇒ Danse classique adultes : oui non (sous réserve des places disponibles)

⇒ Un test d'orientation danse sera organisé la 1^{ère} semaine de la rentrée scolaire

✓ Musique : (sous réserve des places disponibles)

⇒ Ensemble Cordes : oui non ⇒ Atelier jazz : oui non

⇒ Ensemble Bois : oui non ⇒ Percussions urbaines : oui non

⇒ Ensemble Cuivres : oui non ⇒ Musiques improvisées : oui non

⇒ Ensemble guitares : oui non ⇒ Chant choral (enfants ou adultes) : oui non

⇒ Musique de chambre : oui non ⇒ Ecriture et invention : oui non

⇒ Orchestre d'harmonie : oui non ⇒ Musiques anciennes : oui non

⇒ Musiques actuelles amplifiées : oui non (nombre de places limité)

6 LOCATION D'INSTRUMENT

oui non

Priorité d'attribution est donnée aux élèves de 1^{ère} année, puis aux autres années, en fonction des instruments disponibles et du quotient familial.

Tarif unique et forfaitaire : 137 € (non remboursable quelque soit la date et le motif de l'arrêt des cours)

Tout trimestre entamé est dû dans son intégralité

Toute demande de radiation pour être prise en compte doit être faite par écrit